

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1106/SC/CG accordant une indemnité forfaitaire pour sujétions spéciales au chef du poste des contributions indirectes de Dikhil.

n° 74-1106/SC/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 juin 1974

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1974

Date du numéro
10 juillet 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Il est accordé au chef du poste des Contributions indirectes de Dikhil une indemnité forfaitaire pour sujétions spéciales. Art. 2 — Cette indemnité est exclusive de tout autre supplément de traitement à l'exclusion de l'indemnité de rendement et de responsabilité instituée par l'arrêté n° 69-1506 du 18 octobre 1969.